



CONVENTION D'APPLICATION TERRITORIALE

QPV NEUHOF-MEINAU

Direction de projet QPV Neuhof-Meinau

Sommaire

Méthodologie	page 3
Note stratégique	page 5
Arbre des objectifs	page 7
Objectifs détaillés	
▪ Améliorer le cadre de vie en lien avec les habitants	page 16
▪ Développer les complémentarités et valoriser l'offre éducative et « jeunesse » du territoire	page 23
▪ Poursuivre la dynamique engagée dans le domaine de la formation et de l'accès à l'emploi	page 29
▪ Renforcer l'offre de services du territoire et accompagner les ménages les plus précaires	page 33
Annexes	
▪ Diagnostic territorial.....	page 41
▪ Liste des équipements du territoire vécu.....	page 48

Méthodologie

Le document cadre du Contrat de Ville proposait en annexe les « cahiers de quartier QPV », élaborés de septembre 2014 à janvier 2015. Ces documents présentent, par quartier prioritaire, des chiffres clés, un diagnostic quantitatif et qualitatif ainsi que des enjeux prioritaires partagés.

Pour aboutir, à partir de ces documents, à des conventions territoriales partagées et opérationnelles, plusieurs étapes de travail partenarial ont été nécessaires.

A partir de mai 2015, les cahiers de quartier ont été retravaillés avec deux types d'acteurs :

- les acteurs de terrain (associatifs et institutionnels) de chaque QPV, réunis lors d'Ateliers territoriaux de partenaires (ATP) « politique de la ville ».
- les partenaires signataires du Contrat de Ville, réunis au sein de « groupes territoriaux ». Le groupe territorial est l'instance territoriale technique du Contrat de Ville à l'échelle d'un QPV, ou d'un regroupement de QPV proches. Cette instance est notamment chargée de veiller à la mise en œuvre des conventions territoriales.

D'avril à juillet 2015, une démarche de concertation menée par la ville auprès des habitants des quartiers prioritaires a permis de recueillir leurs contributions : forces/faiblesses des quartiers et pistes d'action. Les formats de rencontre avec les habitants étaient variés : forums, temps sur les marchés, sorties d'école, présence en pied d'immeuble et lors de moments festifs, démarches de porte à porte, etc.

À la fin de l'été, les cahiers de quartier alimentés des contributions des habitants et des acteurs de terrain ont été consolidés par les directions de QPV, en lien avec la mission Contrat de Ville, la mission Démocratie Locale et les délégués-es du Préfet. Les documents ont à cette occasion été structurés comme suit :

- orientations stratégiques (enjeux)
- objectifs stratégiques
- objectifs opérationnels
- pistes d'actions le cas échéant.

En septembre 2015, de nouvelles réunions des groupes territoriaux avec les partenaires signataires ont permis de partager les versions consolidées des cahiers de quartier.

En octobre 2015, une dernière série d'Ateliers territoriaux de partenaires « politique de la ville » a eu lieu et visait à préciser, pour chaque objectif opérationnel :

- les résultats attendus
- la ou les cibles : territoires, publics bénéficiaires, acteurs clé
- des indications de délais et de calendrier
- des marqueurs de progrès.

Suite à ce travail opérationnel, les partenaires signataires ont pu faire part de leurs amendements aux projets de conventions territoriales.

Les comités de suivi QPV de janvier 2016 seront l'occasion pour les partenaires signataires de réaffirmer leurs engagements dans les quartiers, sur des priorités largement partagées.

Le 1^{er} trimestre 2016 sera également l'occasion d'un travail de croisement entre conventions territoriales et conventions thématiques.

Objectifs des conventions d'application territoriale

- Présenter de manière synthétique les enjeux prioritaires du QPV
- Permettre une lecture claire des objectifs stratégiques et opérationnels liés à ces enjeux
- Préparer l'étape de mise en œuvre des objectifs, par une clarification des résultats attendus, des cibles, des délais et des marqueurs de progrès.

NOTE STRATEGIQUE

Contexte

Le quartier prioritaire de la politique de la Ville (QPV) Neuhof-Meinau regroupe près de 16 000 habitants résidant principalement dans les cités d'habitat social de la Meinau-Canardière et Neuhof-cités.

Le QPV est situé au sein d'un territoire plus large, celui des deux quartiers du Neuhof et de la Meinau, qui compte près de 36 000 habitants. Ce territoire est connecté au reste de l'agglomération par l'avenue de Colmar et l'avenue du Neuhof et leurs lignes de tramway desservant le centre-ville. Les liaisons en transport en commun Est-Ouest restent moins structurées à ce jour.

Ces quartiers présentent une sociologie contrastée avec la présence de secteurs habités par des ménages à moyens et hauts revenus et des secteurs d'habitat social du QPV accueillant une population présentant des revenus moyens mais aussi, pour une part importante, des ménages connaissant une grande précarité.

Le premier programme de rénovation urbaine a transformé l'image des quartiers en contribuant à attirer de nombreux investissements privés (logements, activités), signe d'un regain d'attractivité du territoire.

Les secteurs les plus dégradés du QPV ont bénéficié depuis une dizaine d'années des effets de la rénovation urbaine engagée dans le cadre de conventions partenariales signées avec l'ANRU¹ en 2005 au Neuhof et 2006 à la Meinau. Ces investissements ont permis d'améliorer sensiblement le cadre de vie dans les secteurs concernés, alors que d'autres ensembles déclassés non touchés par ces interventions, sont appelés à bénéficier du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU).

Toutefois, ces changements n'ont eu à ce jour qu'un impact limité sur la précarité des ménages les plus en difficulté, plus particulièrement sur le chômage des jeunes, et sur l'image encore négative dont pâtit encore une partie du territoire.

¹ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Enjeux

L'enjeu majeur du Contrat de ville en sein du QPV Neuhof-Meinau porte sur les thèmes de l'éducation, de la formation et de l'emploi. La convention territoriale, en cohérence avec les conventions thématiques, devront permettre de renforcer et de poursuivre les dynamiques engagées sur ces thèmes.

Dans les domaines de **l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse**, l'offre des établissements scolaires et structures périscolaires mérite d'être valorisée et confortée afin de limiter les phénomènes d'évitement et de favoriser la mixité qui se concrétise progressivement dans l'habitat du territoire. La lutte contre l'échec scolaire constitue une priorité du Contrat de ville. L'engagement des parents dans les parcours scolaires et extrascolaires devra être encouragé.

De nombreux acteurs institutionnels et associatifs sont engagés **en faveur de l'insertion sociale et professionnelle**. Il s'agira de renforcer les initiatives ayant démontré leur intérêt tout en s'appuyant sur de nouvelles actions visant à proposer à chaque personne une offre et un suivi adaptés vers la formation et/ou l'emploi. Il semble en particulier utile d'associer à ces démarches les acteurs de terrain susceptibles de toucher le (jeune) public en situation de décrochage.

Un autre enjeu du territoire consiste au **renforcement de l'offre de services publics et sociaux** de proximité. Pour renforcer l'attractivité du territoire et prendre en compte les personnes les plus fragiles, il apparaît nécessaire de développer les services publics, sociaux et de santé utiles au quotidien des habitants, tout en développant de nouvelles formes d'accompagnement social dédiées aux ménages les plus précaires.

L'animation du territoire à travers les actions favorisant l'accès des habitants à l'offre associative et d'équipements, facteur de lien social, et construisant le vivre-ensemble est un autre axe majeur de la convention territoriale

La poursuite de l'amélioration du cadre de vie à travers le renouvellement urbain des secteurs non traités dans le cadre de la première convention ANRU est une autre priorité dans le cadre du **NPNRU 2015-2024**. L'amélioration du parc de logement et le développement d'une plus grande mixité de l'habitat et de fonctions (commerces, activités) s'appuieront sur un projet urbain construit à partir des études du protocole de préfiguration qui sera conclu avec l'ANRU.

ARBRE DES OBJECTIFS

ENJEUX

OBJECTIFS OPERATIONNELS

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Améliorer le cadre de vie en lien avec les habitants

Prolonger la transformation du territoire et de l'habitat dans les secteurs non-traités dans le cadre de la première étape de rénovation urbaine

Positionner les habitants comme acteurs de l'évolution de leur cadre de vie

Renforcer l'attractivité du parc de logements sociaux en intervenant sur le bâti et son environnement

Diversifier l'offre de logement pour renforcer la mixité de l'habitat

Compléter l'offre de mobilité et favoriser les modes de déplacement doux et les transports collectifs

Requalifier et adapter les espaces publics (parcs, places) pour répondre aux usages et attentes des habitants

Conforter l'offre de commerces de proximité en tant que services aux habitants et vecteur de rencontres

Maintenir l'attractivité des secteurs traités lors de la première étape de rénovation urbaine

Associer les habitants dans la durée à la définition et à la mise en œuvre du projet de territoire en favorisant les nouvelles formes de participation

Impliquer les habitants et acteurs associatifs dans les actions de proximité visant à améliorer le cadre de vie

Associer les publics scolaires et jeunes à l'évolution de leur cadre de vie

ENJEUX

Améliorer le cadre de vie en lien avec les habitants

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Optimiser la gestion des espaces publics et privés et assurer la tranquillité publique

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Améliorer la propreté des quartiers et la gestion des déchets ménagers
- Assurer la tranquillité publique et la sécurité des usagers des espaces
- Valoriser l'environnement naturel exceptionnel et les atouts paysagers des quartiers
- Poursuivre l'amélioration des services de proximité à destination des habitants et locataires

ENJEUX

OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Développer les complémentarités et valoriser l'offre éducative et « jeunesse » du territoire

Renforcer l'attractivité des établissements scolaires et structures périscolaires

Conforter l'attractivité des établissements scolaires et liés à l'enfance en réalisant les interventions et mises en sécurité prioritaires des locaux et de leurs abords

Valoriser l'offre de formation et les actions engagées par les établissements scolaires

Favoriser les passerelles entre les acteurs des champs scolaires, périscolaire et les initiatives culturelles, artistiques et sportives ...

Renforcer l'accompagnement à la scolarité et lutter contre le décrochage

Mettre en place un accompagnement linguistique à destination des parents dans le but de favoriser leur compréhension du système scolaire et de ses enjeux

Renforcer les liens entre les institutions scolaires, les familles en lien avec les acteurs locaux

Accompagner les parents en matière d'éducation, de scolarité et d'orientation

Assurer le suivi individuel et collectif des élèves en difficulté à travers la complémentarité des dispositifs

Encourager la scolarisation précoce

ENJEUX

Développer les complémentarités et valoriser l'offre éducative et « jeunesse » du territoire

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Développer une offre « jeunesse » transversale sur le territoire

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Proposer une information cohérente et qualitative sur les dispositifs « jeunesse » (extrascolaire, périscolaire, loisirs)

Assurer la continuité du parcours socio-éducatif via le réseau d'acteurs

Accompagner le passage entre le milieu scolaire, la formation et l'insertion professionnelle

Faciliter l'accès des jeunes aux activités et équipements sportifs, culturels et associatifs du territoire

ENJEUX

OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Poursuivre la dynamique engagée dans le domaine de la formation et de l'accès à l'emploi

Lever les freins personnels à l'emploi (employabilité)

Valoriser l'emploi et les parcours professionnels auprès des publics éloignés de l'emploi

Favoriser l'acquisition des savoirs de base, les savoirs-être et le niveau

Favoriser la disponibilité pour l'emploi : garde d'enfants, mobilité, etc.

Faciliter l'accès à l'offre de formation et la faire évoluer pour répondre aux besoins

Rendre plus lisible et informer sur les dispositifs de formation et d'insertion pour faciliter l'orientation des publics

Accompagner via le réseau de partenaires les parcours des personnes en insertion dans la continuité

Renforcer le partenariat pour mieux identifier les publics éloignés de l'emploi

Favoriser l'insertion via l'engagement des acteurs économiques dans les initiatives locales et dispositifs d'insertion

Favoriser les liens entre les demandeurs d'emploi du QPV et les employeurs du territoire et de l'agglomération

Coordonner sur le territoire le réseau d'acteurs économiques pour mener des actions partenariales d'insertion sur le bassin d'emploi local

Développer les chantiers et clauses d'insertion dans les marchés de travaux et de services et en faire bénéficier les habitants du QPV

Accompagner les porteurs de projets économiques du territoire

ENJEUX

OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Renforcer l'offre de services du territoire et accompagner les ménages les plus précaires

Renforcer le partenariat dans le domaine de l'action sociale

Améliorer la complémentarité du partenariat et des dispositifs au service des habitants les plus fragiles

Accompagner de manière renforcée les ménages les plus précaires dans la gestion du quotidien

Favoriser l'accès aux services publics et à la santé

Améliorer l'accessibilité aux services publics sociaux

Faire connaître l'étendue des dispositifs spécifiques de santé et d'action sociale à l'ensemble des habitants du territoire

Susciter et conforter l'installation de professionnels de santé et de services publics pour répondre aux besoins des habitants

Développer des programmes de prévention ciblés

ENJEUX

Faire du territoire un espace collectif animé

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Favoriser l'accès des habitants aux équipements ainsi qu'à l'offre associative

Œuvrer collectivement pour la convivialité et la diversité

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Mieux communiquer sur l'offre associative et d'équipements : accueil de loisirs, offre sportive, culturelle, etc.

Améliorer la complémentarité et la coopération entre les associations

Faciliter l'organisation de manifestations afin de conforter l'appropriation des espaces publics et naturels ainsi que l'animation des places

Favoriser l'accès des habitants du QPV aux équipements et événements structurants de l'agglomération

Proposer des animations répondant aux besoins du public senior et mieux communiquer sur l'existant

Valoriser la diversité et favoriser les dialogues interculturels et interculturels

Faciliter les projets fédérateurs créateurs de convivialité et les initiatives émanant des habitants

Valoriser l'image du territoire et attirer un public extérieur

OBJECTIFS DÉTAILLÉS

ENJEU : AMELIORER LE CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LES HABITANTS

Objectif stratégique n°1 : Prolonger la transformation du territoire et de l'habitat dans les secteurs non-traités dans le cadre de la première étape de rénovation urbaine

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Renforcer l'attractivité du parc de logements sociaux en intervenant sur le bâti et son environnement	<p>Amélioration du cadre de vie</p> <p>Attractivité résidentielle du territoire</p> <p>Une plus grande mixité sociale dans le parc locatif social et le parc privé</p>	Weeber-Imbs, Champagne, Hautefort, Lyautey, Mâcon, allée Reuss, Marschallhof, Vercors, Jean Moulin et Raoul Clainchard	NPNRU 2015-2024	<p>Satisfaction des locataires (enquêtes)</p> <p>Taux de vacance des logements</p> <p>Profil diversifié des demandeurs de logements</p> <p>Taux de refus des offres de logements,</p> <p>Profils des nouveaux entrants</p>	<p>Convention de rénovation urbaine</p> <p>Convention de mixité sociale</p> <p>Etude de programmation urbaine (NPNRU)</p>	<p>Réhabilitation-restructuration du parc de logements</p> <p>Renouvellement urbain, démolitions-reconstructions</p> <p>Aménagement des espaces publics structurants</p> <p>Communiquer / Faire connaître l'offre de logements du territoire</p>
Diversifier l'offre de logement pour renforcer la mixité de l'habitat	Une plus grande mixité sociale	L'ensemble du QPV et sa proche périphérie	2015-2024	<p>Diversification des profils sociologiques</p> <p>Evolutions des catégories socioprofessionnelles</p>	<p>Mobilisation du foncier</p> <p>Démolitions-reconstructions</p> <p>Etude habitat (NPNRU)</p>	<p>Consultation de promoteurs Informer/accompagner l'accession à la propriété</p> <p>Développer l'offre locative privée, intermédiaire et l'accession sociale</p> <p>Offre de logement diversifiée et innovante (formes urbaines variées, habitat individuel dense, innovation techniques et environnementales, démarches participatives)</p>

ENJEU : AMELIORER LE CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LES HABITANTS

Objectif stratégique n°1 : Prolonger la transformation du territoire et de l'habitat dans les secteurs non-traités dans le cadre de la première étape de rénovation urbaine

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Compléter l'offre de mobilité et favoriser les modes de déplacement doux et les transports collectifs	Augmentation de l'offre de mobilité aux habitants, Augmentation de la part des modes de déplacements actifs et doux,	Tous les habitants du QPV	2015-2024	Part modale des transports collectifs Modes actifs et doux	Etude urbaine (NPNRU) dans son volet mobilité Schéma directeur des transports collectifs Renouvellement urbain (continuités cyclables, piétonnes)	Mise en œuvre du schéma directeur des transports collectifs en cohérence avec le projet urbain du territoire Assurer les continuités cyclables et piétonnes Favoriser une meilleure place du vélo: développer et sécuriser le stationnement des vélos dans les réhabilitations Soutenir les actions de promotion et de réparation de vélos
Requalifier et adapter les espaces publics (parcs, places) pour répondre aux usages et attentes des habitants	Permettre l'appropriation et l'usage renforcé des parcs et places Diminuer les usages déviant des espaces publics	Habitants, associations, CSC, etc.	2015-2024	Satisfaction des usagers Baisse des dégradations constatées Augmentation des animations sur l'espace public et de leur fréquentation	Concertation autour de la création des espaces publics, Communication pour augmenter la fréquentation	Requalification des espaces publics les plus dégradés Initiatives associatives sur l'espace public Prise en compte des usages dans les projets d'aménagement d'espaces publics

ENJEU : AMELIORER LE CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LES HABITANTS

Objectif stratégique n°1 : Prolonger la transformation du territoire et de l’habitat dans les secteurs non-traités dans le cadre de la première étape de rénovation urbaine

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Conforter l’offre de commerces de proximité en tant que services aux habitants et vecteur de rencontres	Offre de commerce complétée et diversifiée	Les habitants du territoire	2015-2024	Indice de niveau d’équipements (étude INSEE) Diminution des cellules vacantes Satisfaction des habitants	Etude sur le commerce et les services de proximité (NPNRU) Intervention de Locusem Participation des associations de commerçants	Création de cellules commerciales Accompagnement des porteurs de projets Initiatives des clients, habitants et associations de commerçants
Maintenir l’attractivité des secteurs traités lors de la première étape de rénovation urbaine	Pérennité des aménagements et constructions Attractivité des logements Prix de cession des appartements Taux de rotation dans le logement privé Baisse du sentiment d’insécurité Mutabilité foncière: projets privés sur friches	Secteurs traités lors de la première étape de rénovation urbaine : espace public, locaux d’activité, parc des bailleurs sociaux, nouvelles copropriétés	2015-2024	Attractivité des logements Prix de cession des appartements Taux de rotation dans le parc de logements privés Satisfaction des locataires Taux de vacance des logements Profil diversifié des demandeurs de logements Taux de refus des offres de logements	Assurer une veille sur les secteurs déjà traités Démarche de gestion urbaine de proximité Convention GUP	Actions des bailleurs à destination des locataires Veille sur l’évolution des nouvelles copropriétés construites dans les dernières années

ENJEU : AMELIORER LE CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LES HABITANTS

Objectif stratégique n°2 : Positionner les habitants comme acteurs de l'évolution de leur cadre de vie

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Associer les habitants dans la durée à la définition et à la mise en œuvre du projet de territoire en favorisant les nouvelles formes de participation	Présence d'habitants et expression de ces derniers lors des échanges autour de l'évolution du territoire	Habitants du QPV Public ne fréquentant pas les concertations Public jeune	2015-2024	Augmentation de la proportion d'habitants participant aux concertations Représentativité des publics	Instances de démocratie locale Acteurs engagés	Développer de nouvelles formes de concertation Associer les publics à la co-construction du projet de territoire
Impliquer les habitants et acteurs associatifs dans les actions de proximité visant à améliorer le cadre de vie	Propreté Appropriations positives, Bonne gestion des espaces publics et privés	Habitants et associations du QPV	2015-2024	Moins de dépôts sauvages de déchets Moins de dégradations des espaces publics et privés Moins de stationnement sauvage et occupations illicites des espaces publics Satisfaction des habitants-locataires sur les aspects de gestion et de propreté	Acteurs engagés Sensibilisation Responsabilisation Convention GUP	Sensibilisation en porte-à-porte (ATP cadre de vie) Médiation-gestion de proximité des relations de voisinage Initiatives d'habitants-locataires à l'échelle des immeubles et résidences Initiatives d'habitants-locataires à l'échelle des immeubles et résidences

ENJEU : AMELIORER LE CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LES HABITANTS

Objectif stratégique n°2 : Positionner les habitants comme acteurs de l'évolution de leur cadre de vie

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Associer les publics scolaires et jeunes à l'évolution de leur cadre de vie	Plus grand respect du nouveau cadre de vie	Établissements scolaires du territoire Structures socio-éducatives	2015-2024	Meilleure appropriation des espaces publics et privés Moins de dégradations et d'usages déviants sur les espaces publics et privés	Actions des associations du territoire Partenariats avec l'Education Nationale (coordonnateurs REP) S'appuyer sur les expérimentations probantes sur d'autres territoires	Intervention des professionnels en milieu scolaire (CTS, acteurs de la prévention, sécurité, sensibilisation à la gestion des déchets, etc.) Visites pédagogiques de site Actions pédagogiques sur les questions d'environnement et de citoyenneté

ENJEU : AMELIORER LE CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LES HABITANTS

Objectif stratégique n°3 : Optimiser la gestion des espaces publics et privés en lien avec les acteurs concernés

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Améliorer la propreté des quartiers et la gestion des déchets ménagers	Améliorer l'état de propreté et d'entretien du territoire	Ensemble du QPV	2015-2024	Evolution des indicateurs de propreté Nombre de dépôts sauvages Nombre de dégradations des espaces publics et privés	Analyse des points noirs et recherche des causes/responsabilités Objectifs de la convention GUP	Journées citoyennes de nettoyage du quartier (associations, scolaires) Expérimentation et développement de nouveaux modes de collecte des déchets (apport volontaire, collecte enterrée) Développement de la culture du tri – sensibilisation notamment en porte-à-porte Prévention et sanction à l'égard des mauvais usages et infractions récurrentes
Assurer la tranquillité publique et la sécurité des usagers des espaces publics : piétons, deux-roues	Un espace public apaisé et partagé	Habitants du QPV, des ZSP Neuhof et Meinau	2015-2024	Apaisement dans les secteurs de « tension » sur les espaces publics Diminution des pratiques à risque (vitesse, rodéos des deux-roues, conduites sans casques) Diminution des tapages diurnes et nocturnes	ZSP Orientations urbaines en lien avec la prévention situationnelle (interventions NPNRU)	Formations sécurité routière et BSR Aménagement des espaces publics pour plus de sécurité (éclairage, etc.) Sensibilisation auprès des jeunes (réseaux sociaux) Actions de prévention notamment en direction des publics scolaires Favoriser l'insertion sociale et le dialogue avec les publics en « rupture »

ENJEU : AMELIORER LE CADRE DE VIE EN LIEN AVEC LES HABITANTS

Objectif stratégique n°3 : Optimiser la gestion des espaces publics et privés en lien avec les acteurs concernés

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Valoriser l'environnement naturel exceptionnel et les atouts paysagers des quartiers	Appropriation des habitants du QPV et de l'agglomération des potentialités offertes par sa situation géographique (réserve naturelle, parcs, cours d'eau)	Habitants du QPV et plus largement de l'agglomération strasbourgeoise	2015-2020	Augmentation de la connaissance et de la fréquentation des espaces naturels par les habitants du territoire et par les habitants de l'agglomération Amélioration de l'image du territoire à travers ses atouts paysagers	Programme d'aménagement des espaces publics et naturels Vitaboucle Projet urbain s'appuyant sur l'environnement (NPNRU)	Evènements autour de la découverte de la nature Communication (Réserve naturelle etc.) Jalonner et faciliter les circulations douces dans la réserve naturelle Valorisation des points d'entrée du site et de ses franges Formation/sensibilisation au respect de l'environnement Etudier les possibilités d'équipements, d'actions autour de la sensibilisation à l'environnement en lien avec la réserve naturelle
Poursuivre l'amélioration des services de proximité à destination des habitants et locataires	Amélioration de la satisfaction du service pour les usagers et les locataires	Habitants du QPV	2015-2020	Enquêtes de satisfactions des locataires Ressentis des équipes des agences de proximité des bailleurs	Services de la collectivité Bailleurs sociaux	Développement et amélioration de certains locaux d'accueil du public (maison de projet, bailleurs sociaux, etc.) Développer le dialogue et la présence des services publics et des bailleurs sociaux au contact des habitants Favoriser les partenariats avec les associations pour une meilleure gestion urbaine de proximité

ENJEU : DEVELOPPER LES COMPLEMENTARITES ET VALORISER L'OFFRE EDUCATIVE ET « JEUNESSE » DU TERRITOIRE

Objectif stratégique n°1 : Renforcer l'attractivité des établissements scolaires et structures périscolaires

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Conforter l'attractivité des établissements scolaires et liés à l'enfance en réalisant les interventions et mises en sécurité prioritaires des locaux et de leurs abords	Une amélioration de l'attractivité des établissements et une plus grande mixité des publics	Les ménages du QPV et ceux projetant de s'y installer et d'y scolariser leurs enfants	2015-2024	Etat général des locaux scolaires et périscolaires Niveau d'équipement	Convention de renouvellement urbain (NPNRU) Carte scolaire Dispositifs favorisant la mixité à l'Ecole Programme d'entretien des écoles	Réhabilitation et mise aux normes des équipements prioritaires du territoire Traitement des abords et des parvis de certains établissements : sécurisation, embellissement Sécuriser les cheminements et accès aux établissements
Valoriser l'offre de formation et les actions engagées par les établissements scolaires	Attractivité des établissements scolaires Participation aux offres de formation sur le quartier Diminution de l'évitement scolaire	Etablissements scolaires Parents d'élèves	2015 - 2020	Diminution du nombre de dérogations Demande d'inscriptions en classes spécifiques en hausse Mixité sociale au sein des établissements	Actions de communication en lien avec le réseau de partenaires Groupes de travail éducation nationale-collectivités	Communiquer sur l'offre et les atouts des établissements du territoire (Portes-ouvertes classes à thème) Mesurer et caractériser l'évitement scolaire pour engager une communication en direction des familles concernées Information des bailleurs et promoteurs sur l'offre des établissements scolaires pour les ménages s'installant ou désireux de s'installer sur le territoire

ENJEU : DEVELOPPER LES COMPLEMENTARITES ET VALORISER L'OFFRE EDUCATIVE ET « JEUNESSE » DU TERRITOIRE

Objectif stratégique n°1 : Renforcer l'attractivité des établissements scolaires et structures périscolaires

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Favoriser les passerelles entre les acteurs des champs scolaires, périscolaire et les initiatives culturelles, artistiques et sportives ...	Accès des élèves à des manifestations sportives et culturelles en lien avec les programmes scolaires	Etablissements scolaires, extrascolaires et porteurs de projets culturels et sportifs	2015-2020	Plus grande ouverture des jeunes à l'offre culturelle et sportive de l'agglomération	Acteurs engagés Résidences d'artistes Initiation aux sorties culturelles	Construire des projets communs entre acteurs, institutions culturelles et écoles Sorties scolaires culturelles et interventions en milieu scolaire

Objectif stratégique n°2 : Renforcer l'accompagnement à la scolarité et lutter contre le décrochage

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Mettre en place un accompagnement linguistique à destination des parents dans le but de favoriser leur compréhension du système scolaire et de ses enjeux	Meilleure compréhension des enjeux de la scolarisation des enfants et compréhension du système scolaire	Parents ne maîtrisant pas ou peu la langue française	2015-2020	Amélioration de la connaissance du français des parents concernés et renforcement du dialogue autour de la scolarité des enfants	Cours de FLE Cohérence de l'offre linguistique Documents multi-langues	Actions d'apprentissage de la langue française pour les parents durant le temps scolaire en cohérence avec l'offre linguistique et de formation du quartier
Assurer le suivi individuel et collectif des élèves en difficulté à travers la complémentarité des dispositifs	Apporter des réponses aux problématiques scolaires et extrascolaires	Elèves en difficulté	2015-2020 évaluations annuelles	Proportion d'élèves rattachés parmi les élèves en décrochage Indicateurs de résultats aux examens (brevet des collèges)	Référents familles des centres sociaux et culturels Coordination des dispositifs existant	Renforcer la coordination entre les différents dispositifs existant (CLAS, PRE, suivi des absences, instance dédiée)
Renforcer les liens entre les institutions scolaires, les familles en lien avec les acteurs locaux	Plus de liens et de dialogues entre les parents et l'école	Associations intervenant sur le champ de la jeunesse Education nationale	2015-2020	Implication des habitants dans la gouvernance des écoles (représentants de parents, participation aux fêtes d'école, etc.)	Référents familles des centres sociaux et culturels Associations de parents d'élèves	Actions co-portées entre associations et établissements du territoire aux rentrées par exemple dans les écoles Favoriser et soutenir les initiatives habitantes Créer des espaces de dialogue entre parents, familles et professionnels

ENJEU : DEVELOPPER LES COMPLEMENTARITES ET VALORISER L'OFFRE EDUCATIVE ET « JEUNESSE » DU TERRITOIRE

Objectif stratégique n°2 : Renforcer l'accompagnement à la scolarité et lutter contre le décrochage

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Accompagner les parents en matière d'éducation, de scolarité et d'orientation	Parents acteurs de la scolarité de leurs enfants	Parents d'élèves	2015-2020	Augmentation de la fréquentation des lieux d'informations concernant l'orientation	Conseillers d'orientation	<p>Actions d'information sur les différents dispositifs existant</p> <p>Actions de sensibilisation en termes d'orientation</p> <p>Portes ouvertes des établissements</p>
Encourager la scolarisation précoce	Augmentation de la scolarisation des enfants âgés de 2 à 3 ans	Jeunes Parents du QPV	2015-2020	<p>Augmentation d'inscriptions des enfants entre deux et trois ans</p> <p>Impact positif du dispositif sur les apprentissages</p>	<p>Partenaires du champ de l'enfance</p> <p>Education nationale</p>	<p>Développer l'information sur la possibilité de scolarisation précoce</p> <p>Evaluer les besoins pour adapter l'offre et les moyens</p>

ENJEU : DEVELOPPER LES COMPLEMENTARITES ET VALORISER L'OFFRE EDUCATIVE ET « JEUNESSE » DU TERRITOIRE

Objectif stratégique n°3 : Développer une offre « jeunesse » transversale sur le territoire

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Proposer une information cohérente et qualitative sur les dispositifs « jeunesse » (extrascolaire, périscolaire, loisirs)	Information claire en termes d'animations croisées sur les temps scolaires et extrascolaires	Jeunes et parents	2015-2020	Nombre d'inscrits aux activités proposées		Apporter la connaissance des missions de chacun des acteurs du territoire Réalisation d'un « guide » sur les animations dédiées au public jeune Développer l'information en direction de la jeunesse sur le territoire : création d'un lieu dédié ?
Assurer la continuité du parcours socio-éducatif via le réseau d'acteurs	Meilleure coordination et information sur l'offre socio-éducative et associative du quartier en vue de proposer l'offre la plus adaptée au public jeune	Enfants, jeunes, Acteurs du champ de la jeunesse du territoire	2015-2020	Continuité du parcours de l'enfant au sein des structures/associations selon son âge Taux d'enfants/jeunes adhérent ou fréquentant les associations	Partenaires du domaine de l'enfance ATP jeunesse Neuhof-Meinau	Création de groupes de suivi associant les acteurs de la jeunesse (à partir de la ATP jeunesse)
Accompagner le passage entre le milieu scolaire, la formation et l'insertion professionnelle	Meilleure orientation (formation, apprentissage, emploi) des jeunes à la sortie des études scolaires et universitaires	Jeunes du territoire	2015-2020	Taux de sorties « positives » du parcours scolaire ou universitaire	Établissements scolaires Mission locale pour l'emploi Acteurs de la prévention et de l'insertion Centre d'information et d'orientation Création d'un ATP jeunesse	Apporter la connaissance des missions de chacun des acteurs du territoire Renforcer les liens entre établissements scolaires, acteurs de la formation et de l'insertion et employeurs (stages)

ENJEU : DEVELOPPER LES COMPLEMENTARITES ET VALORISER L'OFFRE EDUCATIVE ET « JEUNESSE » DU TERRITOIRE

Objectif stratégique n°3 : Développer une offre « jeunesse » transversale sur le territoire

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Faciliter l'accès des jeunes aux activités et équipements sportifs, culturels et associatifs du territoire	Fréquentation accrue des différents équipements du territoire par les jeunes	Public jeune Associations du territoire	2015-2020	Taux de fréquentation des équipements du territoire par le public jeune Taux de pratiques culturelles et sportive en associative	Mobilisation des associations du territoire Lien/partenariat entre milieu scolaire/périscolaire et associatif	Coordination et complémentarité de l'offre sportive, culturelle en milieu scolaire et associatif Rentrée des associations du quartier Evénement sportif sur un lieu pour faciliter l'appropriation Information des jeunes sur le terrain pour inscription Adaptation des grilles tarifaires des activités aux moyens des familles

ENJEU : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGEE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE L'ACCES A L'EMPLOI

Objectif stratégique n°1 : Lever les freins personnels à l'emploi (employabilité)

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Valoriser l'emploi et les parcours professionnels auprès des publics éloignés de l'emploi	Inscription dans une démarche de mobilisation vers l'emploi	Personnes en parcours d'insertion Jeunes en sortie de parcours scolaire ou de formation	2015-2020	Taux de chômage Perception positive des carrières professionnelles par le public en insertion	Réseaux de partenaires de l'emploi et associations	Valoriser les parcours et réussites professionnelles
Favoriser l'acquisition des savoirs de base, les savoirs-être et le niveau linguistique comme préalables à la formation ou à l'emploi	Employabilité des personnes en parcours d'insertion grâce à l'acquisition des compétences nécessaires	Personnes en parcours d'insertion	2015-2020	Nombre de candidats à l'emploi ayant acquis un niveau de savoir-être Un niveau linguistique ou les savoirs de base nécessaires / nombre de candidats reçus à un entretien de recrutement	Réseau de partenaires de l'emploi	Mettre en œuvre des formations adaptées pour la diffusion des savoirs de base Travailler à l'adéquation entre souhaits des personnes et réalité du marché de l'emploi
Favoriser la disponibilité pour l'emploi : garde d'enfants, mobilité, etc.	Disponibilité des personnes pour l'emploi	Personnes rencontrant des freins à l'emploi (problématiques de garde, de transport, de surendettement)	2015-2020	Nombre de situations personnelles ayant trouvé une solution permettant l'employabilité	Réseau de partenaire de l'emploi, de la petite enfance, de l'action sociale et de la mobilité	Renforcer l'accessibilité de l'offre de garde d'enfants Faire tomber les freins psychologiques et physiques (travail en Allemagne, en zones mal desservies)

ENJEU : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGEE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE L'ACCES A L'EMPLOI

Objectif stratégique n°2 : Faciliter l'accès à l'offre de formation et la faire évoluer pour répondre aux besoins

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Rendre plus lisible et informer sur les dispositifs de formation et d'insertion pour faciliter l'orientation des publics	Meilleure lisibilité des champs d'action des acteurs et dispositifs d'insertion	Habitants du QPV	2015-2020		Acteurs du domaine de l'insertion et la formation Partenaires du territoire	Clarifier le périmètre des actions/formations et les conditions d'accès proposées par les différents acteurs : FLE, etc. Informer largement sur les différentes offres de formation, d'insertion et d'emploi
Accompagner via le réseau de partenaires les parcours des personnes en insertion dans la continuité	Continuité des parcours d'insertion	Personnes en parcours d'insertion	2015-2020		Réseau de partenaires de l'emploi Réseau associatif	Renforcer la coordination du réseau d'acteurs autour du suivi individuel des parcours d'insertion
Renforcer le partenariat pour mieux identifier les publics éloignés de l'emploi	Mobilisation et insertion des publics les plus éloignés de l'emploi	Public éloigné de l'emploi	2015-2020		Partenaires du territoire du domaine de l'insertion et partenaires ayant la connaissance du public	Coordonner les acteurs de l'insertion et les partenaires ayant la connaissance du public éloigné de l'emploi Développer des actions innovantes pour mobiliser le public éloigné de l'emploi

ENJEU : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGEE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE L'ACCES A L'EMPLOI

Objectif stratégique n°3 : Favoriser l'insertion via l'engagement des acteurs économiques dans les initiatives locales et dispositifs d'insertion

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Favoriser les liens entre les demandeurs d'emploi du QPV et les employeurs du territoire et de l'agglomération	<p>Mise en lien des partenaires du territoire et les acteurs économiques</p> <p>Mise en lien des demandeurs d'emploi et des acteurs économiques</p> <p>Animation de réseau de la part des acteurs du territoire</p>	<p>Acteurs économiques</p> <p>Entreprises</p> <p>Personnes en parcours d'insertion</p>	2015-2020	Embauches, formations, stages à destination des habitants du QPV par les entreprises du territoire et sa proche périphérie	<p>Réseau de partenaires</p> <p>Pôles d'emplois majeurs en limite du QPV : Paine des Bouchers, Port du Rhin</p>	Actions visant à rapprocher offre et demandeur d'emploi au niveau local (job days, etc.)
Coordonner sur le territoire le réseau d'acteurs économiques pour mener des actions partenariales d'insertion sur le bassin d'emploi local	<p>Mise en lien des partenaires et les acteurs économiques du territoire</p> <p>Favoriser les initiatives en faveur de l'insertion et de l'emploi</p>	Entreprises et acteurs économiques du territoire	2015-2020	Engagement sociétal des acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'insertion à l'échelle du QPV	<p>Entreprises du territoire</p> <p>Dispositif de zone franche urbaine</p>	Associations, groupes de travail associant les entreprises du territoire
Développer les chantiers et clauses d'insertion dans les marchés de travaux et de services et en faire bénéficier les habitants du QPV	Participation accrue des habitants du QPV aux chantiers de renouvellement urbain	<p>Habitants du QPV</p> <p>Entreprises intervenant sur le QPV</p>	NPNRU 2015-2024	Nombre et origine géographique des personnes concernées par les clauses d'insertion	<p>Convention de renouvellement urbain</p> <p>Clauses d'insertion dans les marchés publics et privés</p> <p>Chantiers-écoles</p>	Favoriser/informer sur les possibilités de recrutement sur les chantiers

ENJEU : POURSUIVRE LA DYNAMIQUE ENGAGEE DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION ET DE L'ACCES A L'EMPLOI

Objectif stratégique n°3 : Favoriser l'insertion via l'engagement des acteurs économiques dans les initiatives locales et dispositifs d'insertion

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Accompagner les porteurs de projets économiques du territoire	Créer de l'activité, des emplois par la constitution d'entreprises	Porteurs de projets du territoire Créateurs d'entreprises	2015-2020	Nombre de création d'entreprises par des habitants du QPV	Dispositifs d'aide à la création d'entreprise Zone franche urbaine Programme d'aide du FEDER	Renforcer le soutien et l'accompagnement aux porteurs de projets par les services de la collectivité et ses partenaires Mettre en lien les porteurs de projets avec les chefs d'entreprises déjà soutenus

ENJEU : RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES DU TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES LES PLUS PRECAIRES

Objectif stratégique n°1 : Renforcer le partenariat dans le domaine de l'action sociale

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Améliorer la complémentarité du partenariat et des dispositifs au service des habitants les plus fragiles	Meilleure articulation de l'intervention des partenaires au service des ménages les plus précaires	Partenaires de l'action sociale Bailleurs Associations etc.	2015-2020	Création d'une instance partenariale	Réseau de partenaires	Création d'une instance de coordination transversale associant les principaux partenaires (Unité territoriale d'action sociale, bailleurs, direction QPV, CAF, associations, etc.)
Accompagner de manière renforcée les ménages les plus précaires dans la gestion du quotidien	Accompagnement renforcé des ménages en grande précarité (secteurs Polygone, Hautefort, etc.)	Personnes, ménages en grande précarité économique	2015-2020	Réduction de la précarité	Réseau de partenaires : action sociale territorialisée, CAF, FSL Action individuelle et collective	Actions sociales individuelles et collectives Accompagnement spécifique des ménages les précaires Conforter un suivi social transversal associant les partenaires : action sociale territorialisée, acteurs de la prévention, bailleurs, etc. Sensibilisation aux questions d'hygiène Accompagnement à la parentalité

ENJEU : RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES DU TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES LES PLUS PRECAIRES

Objectif stratégique n°2 : Favoriser l'accès aux services publics et à la santé

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Améliorer l'accessibilité aux services publics sociaux	Un accès simplifié à l'ensemble aux services publics sociaux sur le territoire	Habitants du QPV et de ses franges	2015-2020	Satisfaction des habitants Augmentation de la fréquentation des permanences	Mutualisation de services	Recenser les besoins en termes de services publics sociaux Ouverture d'un pôle de services publics Formation à l'utilisation des services publics dématérialisés Réalisation d'un document de présentation des services existants
Faire connaître l'étendue des dispositifs spécifiques de santé et d'action sociale à l'ensemble des habitants du territoire	Une bonne connaissance des dispositifs par les habitants	Habitants du territoire	2015-2020		Communication institutionnelle (service santé/Ville) et associative (MUS)	Elaborer un guide permettant aux habitants d'identifier les dispositifs existants Communiquer sur les différents dispositifs via les journaux d'information des collectivités et partenaires Présence des acteurs de la santé et de l'action sociale lors des manifestations du territoire
Susciter et conforter l'installation de professionnels de santé et de services publics pour répondre aux besoins des habitants	Installation de professionnels de santé dont le déficit est constaté sur le territoire	Professionnels de santé Services publics	2015-2020	Présence des principaux professionnels de santé sur le territoire	Programmes immobiliers projetés Maison urbaine de santé	Identifier les professionnels santé sous-représentés sur le territoire Susciter les installations via le réseau de partenaires

ENJEU : RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES DU TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES LES PLUS PRECAIRES

Objectif stratégique n°2 : Favoriser l'accès aux services publics et à la santé

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Développer des programmes de prévention ciblés	Habitants et jeunes sensibilisés en termes de santé publique	Habitants du QPV et spécialement le public jeune	2015-2020		<p>S'appuyer sur une démarche de santé communautaire (favoriser la participation des habitant – e – s, prise en compte de la promotion de la santé dans toutes les activités, ...)</p> <p>Atelier Santé Ville</p>	<p>Mener des actions de prévention sur les conduites à risques telles que (intervenant domaine de la sécurité, santé) : consommation de produits stupéfiants et dépendance, addictions (jeux-vidéo, paris en ligne), obésité, santé dentaire, sexualité</p> <p>Dispositif PRECCOSS, poursuite sur la partie Neuhof et extension à venir pour la partie Meinau</p> <p>Développer des actions de prévention des cancers (promotion du dépistage, action sur le tabagisme, ...)</p>

ENJEU : FAIRE DU TERRITOIRE UN ESPACE COLLECTIF ANIMÉ

Objectif stratégique n°1 : Favoriser l'accès des habitants aux équipements ainsi qu'à l'offre associative

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Mieux communiquer sur l'offre associative et d'équipements : accueil de loisirs, offre sportive, culturelle, etc.	Meilleure visibilité et connaissance de l'offre pour les habitants	Habitants du QPV Associations du territoire	2015 - 2020	Hausse des inscriptions associatives (sport, CSC loisirs, etc) Hausse de la fréquentation de lieux institutionnels par les habitants du QPV (salles de spectacle, etc.)	Hausse des inscriptions associatives (sport, CSC loisirs, etc) Hausse de la fréquentation de lieux institutionnels par les habitants du QPV (salles de spectacle, etc.)	« Guides quartiers » présentant l'offre associative et d'équipement Journées d'information, de découverte
Améliorer la complémentarité et la coopération entre les associations	Parvenir à une offre associative et d'événements cohérents	Associations du territoire	2015 - 2020	Hausse de projets associatifs communs	Tissu associatif Direction de territoire	Portage d'actions communes Organisation de réunions temps inter-associations Elaboration d'un calendrier des manifestations des quartiers
Faciliter l'organisation de manifestations afin de conforter l'appropriation des espaces publics et naturels ainsi que l'animation des places	Appropriation et usage des espaces du territoire par les habitants au travers des animations portées par les associations du secteur	Associations Porteurs de projets Habitants	2015 - 2020	Diversification des lieux extérieurs d'animations (rues et places)	Espaces publics Direction de territoire	Programme d'animation des places, parcs

ENJEU : FAIRE DU TERRITOIRE UN ESPACE COLLECTIF ANIMÉ

Objectif stratégique n°1 : Favoriser l'accès des habitants aux équipements ainsi qu'à l'offre associative

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Favoriser l'accès des habitants du QPV aux équipements et événements structurants de l'agglomération	Fréquentation des lieux et manifestations importants de l'agglomération par les habitants du QPV	Habitants du QPV	2015 - 2020	Hausse de la fréquentation des équipements et événements	Initiatives associatives	Partenariat avec les équipements et institutions culturelles de l'agglomération
Proposer des animations répondant aux besoins du public senior et mieux communiquer sur l'existant	Lutter contre l'isolement des personnes âgées Favoriser l'épanouissement des personnes âgées	Seniors	2015 - 2020	Participations aux clubs seniors du QPV	Clubs seniors Structures institutionnelles qui œuvrent en direction des seniors	Organisation d'animations pour le public senior Information sur les structures d'accompagnement du public senior

ENJEU : FAIRE DU TERRITOIRE UN ESPACE COLLECTIF ANIMÉ

Objectif stratégique n°2 : Œuvrer collectivement pour la convivialité et la diversité

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Valoriser la diversité et favoriser les dialogues interculturels et interculturels	Parvenir à des échanges entre communautés culturelles et culturelles	Parvenir à des échanges entre communautés culturelles et culturelles	2015 - 2020	Hausse des espaces/des temps de dialogue ouverts	Associations du QPV engagées dans le dialogue interculturel et interculturel Jardin interreligieux de la Meinau Marche de la fraternité Neuhof-Meinau	Portes ouvertes d'associations culturelles Communication sur les richesses culturelles Organisation d'événements associant les différentes communautés culturelles
Faciliter les projets fédérateurs créateurs de convivialité et les initiatives émanant des habitants	Développement du lien social et des initiatives collectives	Porteurs de projets conviviaux : habitants, associations et bailleurs sociaux	2015 - 2020	Hausse des animations et projets fédérateurs Hausse de la participation des habitants dans les projets structurants associatifs	Associations Centre sociaux et culturels Bailleurs, Collectivité Comité inter-financeur des centres sociaux et culturels	Créer des lieux de rencontre propices au partage sur le territoire Promouvoir les échanges de savoirs Faciliter les interactions entre les habitants et les institutions

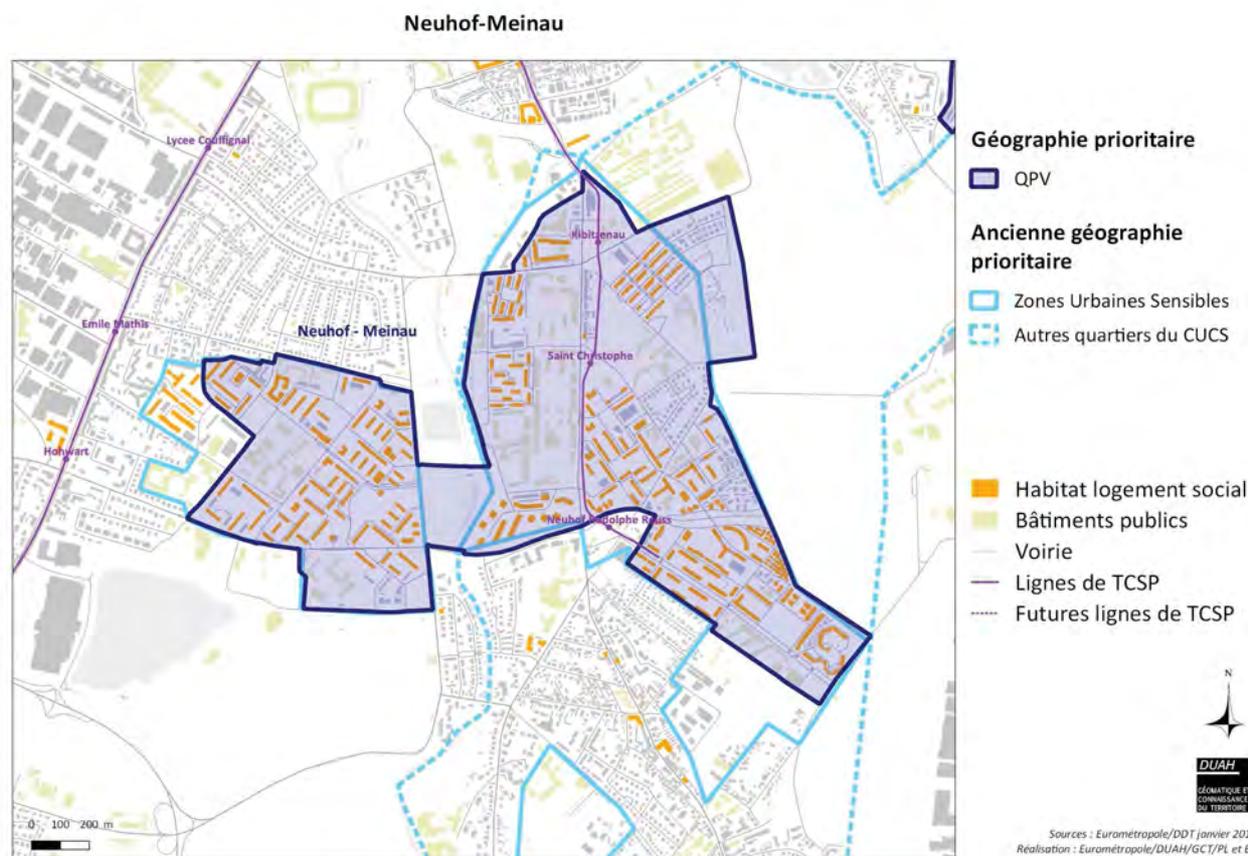
ENJEU : FAIRE DU TERRITOIRE UN ESPACE COLLECTIF ANIMÉ

Objectif stratégique n°2 : Œuvrer collectivement pour la convivialité et la diversité

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Cibles : territoires, publics...	Délais, calendrier	Marqueurs de progrès	Outils, leviers	Pistes d'actions
Valoriser l'image du territoire et attirer un public extérieur	Améliorer l'image du territoire en le faisant connaître et en attirant un public extérieur au territoire	Habitants extérieurs au QPV	2015 - 2020	Fréquentation diversifiée des équipements et animations Parcours résidentiels sur le territoire Perception du territoire et des quartiers	Les richesses du quartier : associatives, urbanistiques, humaines, paysagères, etc.	Organisation d'événements structurants sur le territoire : sportifs, culturels, etc. Campagne de communication sur les équipements et événements du territoire à destination du territoire et de l'agglomération Communiquer sur les atouts du territoire : réussites personnelles et collectives, associations, patrimoines urbain et paysager

ANNEXES

Diagnostic territorial QPV Neuhof-Meinau (Neuhof-cités et Meinau Canardière)



Chiffres clé QPV Neuhaus-Meinau

	Neuhof-cités	Meinau Canardière	QPV Neuhaus-Meinau (CGET 2011)	Commune
Population (INSEE, RP 2011)	9 359 hab.	6 742 hab.	15 700 hab	272 222hab.
Superficie	122,2 ha	56,1 ha	227,2 ha	7 805 ha
Revenu fiscal annuel médian par UC ² (2011)	7 270 €	10 373€	8 000 €	16 865 €
Évolution du revenu fiscal (2001 à 2011)	+ 24,2 %	+ 14,5%	+ 18,3%	+16,50%

² Unité de Consommation : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre d'un ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités d'UC (1 adulte = 1 UC – 1 personne de 14 ans ou plus = 0,5 UC – 1 enfant de moins de 14 ans = 0,3 UC)

Propos liminaires

Neuhof-cités

Le quartier du Neuhof est situé à la limite Sud de Strasbourg et s'étire sur 4 kilomètres entre le Rhin Tortu à l'Ouest et l'aérodrome du Polygone à l'Est. Il est adossé à l'un des deux grands massifs forestiers de l'agglomération : la forêt du Neuhof, classée en réserve naturelle.

Au Sud du quartier se situe la partie la plus ancienne du quartier appelée « Neuhof-village », constituée de l'ancien faubourg ayant connu une urbanisation progressive à différentes époques. Tout au Sud du quartier se trouve la Cité-jardin du Stockfeld, construite en 1910 et inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Le Nord du quartier, souvent appelé « Neuhof-cités », se caractérise par ses grands ensembles d'habitat social à l'urbanisme fonctionnaliste, principalement construits dans les années 1960.

A l'est, dans le secteur du Polygone, un ancien terrain d'accueil des gens du voyage est aujourd'hui en cours de transformation dans le cadre d'une opération de sédentarisation et de résorption de l'habitat insalubre.

Le secteur « Neuhof-cités » comprend 9359 habitants et présente la plus forte concentration de logements sociaux de l'agglomération strasbourgeoise. Plus de 4 000 logements sociaux ont été construits entre 1950 et 1972, et en 2010, le parc de logements sociaux représentait 86,8 % des logements du secteur. (Source INSEE, RP 2010)

Avant le démarrage du Projet de rénovation urbaine (PRU) en 2005, le quartier du Neuhof se caractérisait par :

- I. l'enclavement lié à la coupure physique au Nord, avec le quartier du Neudorf, coupure créée par la voie ferrée menant vers l'Allemagne ;
- II. un morcellement et une discontinuité urbaine dus à la présence de grandes emprises non bâties ou très fermées (emprises militaires) séparant les différents grands ensembles, et à une urbanisation par grandes opérations juxtaposées ;
- III. une fonction résidentielle quasi exclusive ;
- IV. un habitat social dégradé et un taux de vacance élevé.

Dans le cadre du Grand projet de ville (GPV), la collectivité a mis en place dès les années 2000 une stratégie de développement urbain et économique basée sur trois leviers majeurs : des opérations ambitieuses de renouvellement urbain des secteurs les plus dégradés, le classement en Zone franche urbaine (ZFU) et l'arrivée du tramway en août 2007 pour désenclaver le quartier.

La ZFU a permis l'installation de nouvelles entreprises, porteuses d'une image renouvelée et d'une dynamique économique locale, et l'offre de commerces et services de proximité s'est progressivement étoffée.

En 2014, malgré les transformations engagées, le secteur Neuhof-cités présente toujours des signes préoccupants de précarité sociale, illustrés par des indicateurs chiffrés et par l'analyse des acteurs locaux : presque un jeune sur 2 est au chômage, le revenu fiscal annuel médian s'élève à 7270€ pour Neuhof-cités, contre 16 865€ pour Strasbourg. Le cœur du quartier (secteur Hautefort-Nontron) connaît encore des problèmes d'incivilité et de délinquance récurrents.

Le quartier du Neuhof présente pourtant des atouts non négligeables : dynamique de transformation urbaine engagée et retour des investissements privés, cadre de vie de plusieurs secteurs transformé, opportunités foncières, forêt classée du Neuhof, tissu associatif riche et population jeune et potentiellement porteuse de projets.

Meinau-Canardière

Le quartier de la Meinau se situe également en limite Sud de Strasbourg, à l'Ouest du Neuhof. Il est délimité :

- à l'Est, par le Rhin Tortu, qui constitue la limite naturelle et paysagère avec le Neuhof ;
- à l'Ouest, par le Canal du Rhône au Rhin qui le sépare du quartier de l'Elsau-Montagne Verte ;
- au Nord, par la voie ferrée Strasbourg-Kehl, qui le sépare du quartier du Neudorf ;
- au Sud, par la base de loisirs du Baggersee, en limite communale d'Illkirch-Graffenstaden.

Le quartier de la Meinau fait partie intégrante de la ville et participe à son développement. Ce territoire est historiquement traversé par la route reliant Strasbourg à Lyon et à Bâle (aujourd'hui avenue de Colmar), qui resta la seule voie d'accès à la ville à partir du sud, jusqu'à la création de l'autoroute en 1971.

En 1948, en raison du besoin urgent et massif de logements qui marque la fin de la guerre, la Ville décide de la réalisation du plus important et premier « grand ensemble » de l'agglomération, comptant 3 500 logements avec équipements scolaires et commerciaux, construits de 1957 à 1964. C'est la naissance de « la Cité de la Canardière ».

La Meinau se compose de deux secteurs, définis par leurs fonctions urbaines dominantes (résidentielles et d'activités), clairement délimités par l'avenue de Colmar :

1. la zone d'activités de la Plaine des Bouchers, qui s'étend sur une surface de 167 hectares,
2. un tissu urbain de secteurs résidentiels, composé de trois entités distinctes :
 - un secteur correspondant « au quartier des villas », localisé au Nord-est du quartier, et délimité au Nord et à l'Est par une zone de loisirs (Stade de la Meinau, terrain de jeux et terrain de sport de proximité), et au Sud par la route de la Meinau ;
 - un deuxième secteur correspondant à la Cité de la Canardière ;
 - un troisième secteur de taille moins importante, composé d'un tissu urbain plus hétérogène (petits immeubles collectifs et maisons individuelles), se développe le long de la route de Colmar.

Le secteur de la Meinau-Canardière représente aujourd'hui 6 742 habitants. Entre 1999 et 2010, le quartier a enregistré une baisse de population d'environ 15%, notamment due aux nombreuses démolitions d'immeubles réalisées dans le cadre de la rénovation urbaine et aux relogements des habitants. Ce chiffre se stabilise à + 0,4% entre 2006 et 2011 ; les opérations de reconstructions ou d'urbanisation réalisées dans le cadre du PRU ces dernières années contribuent actuellement à l'accroissement de la population.

Le quartier de la Meinau, en plus d'être bien relié au centre-ville, est très bien pourvu en équipements, de rayonnement d'agglomération (Stade de la Meinau, équipement culturel Pôle Sud) et de proximité (Accueil petite enfance - horaires atypiques, CMS, etc.).

Les opérations de rénovation urbaine initiées depuis 2006 contribuent au changement d'image de la cité de la Canardière, en particulier de sa frange Est le long de la rue du Rhin Tortu, face au parc Schulmeister. Ce secteur voit le développement de nouveaux programmes de logements sociaux et d'immeubles en accession à la propriété.

➤ Sur l'ensemble du territoire Neuhof-Meinau, le croisement des différents diagnostics³ témoigne d'une réelle précarité sociale d'une part importante de la population. Le revenu fiscal annuel médian du QPV Neuhof-Meinau s'élève à 8 000 M€, soit un revenu plus de deux fois inférieur à celui de Strasbourg.

En vue de la nouvelle contractualisation, les objectifs prioritaires identifiés à la fin de ce document sont communs au QPV réunissant les deux territoires. Cependant, des spécificités propres au quartier Neuhof-cités peuvent être relevées grâce aux indicateurs (*cf. partie constats/ chiffres*).

Les constats

Caractéristiques socio-démographiques

La part importante des 0-14 ans dans la population globale de Neuhof-cités et les indicateurs sociaux soulignent l'importance de prendre en compte les problématiques liées à la santé infantile ou à l'échec scolaire.

La mixité sociale, objectif poursuivi par la Politique de la Ville depuis les années 2000, s'est traduit pas la construction de plus de 1500 logements en accession à la propriété. Cette mixité mérite toutefois d'être confortée, notamment dans les écoles du territoire.

Les opérations de diversification de l'habitat dans les deux quartiers ont permis la venue de nouveaux occupants, aux origines sociales plus diversifiées (*cf. enquête occupants du nouveau parc privé au Neuhof⁴*).

L'enjeu, suite à l'installation de ces ménages dont beaucoup sont issus de ces quartiers, consiste à mettre en œuvre les conditions nécessaires pour maintenir l'attractivité des territoires à long terme : achèvement de la rénovation urbaine, offre commerciale et de service, amélioration du cadre de vie.

La distance face aux institutions s'exprime notamment par un taux d'abstention très élevé.

Précarité sociale

Malgré une forte progression du revenu fiscal annuel médian certainement liée majoritairement à l'arrivée des nouveaux ménages (+ 24,2% au Neuhof entre 2001 et 2011), les différents indicateurs et l'analyse des acteurs locaux mettent en lumière une précarité grandissante chez certains ménages, notamment les familles monoparentales.

La forte dépendance aux prestations sociales est caractéristique et constitue un signal d'alerte pour des situations de grande précarité sociale.

Ce que disent les chiffres

Neuhof-cités est caractérisé par une prédominance des 0-14 ans (28,5%, soit le taux le plus élevé de tous les QPV devant HautePierre).

Meinau-Canardière présente une répartition des âges dans la moyenne des QPV (25,3% et 17,1% pour la moyenne strasbourgeoise)

Les ouvriers représentent 46,9% des actifs occupés pour Neuhof-cités et 40% pour Meinau-Canardière.

Dans les deux quartiers, la part des cadres et Professions intellectuelles supérieures est très faible : 2,9% pour Neuhof-cités (2^{ème} taux le plus faible après Port du Rhin) et 5,2% pour Meinau Canardière.

Dans les deux quartiers, un habitant sur 5 est étranger et les étudiants sont sous représentés.

Le taux d'abstention au 1er tour des municipales à Neuhof-cités est le plus élevé de l'ensemble des QPV avec 67,60% (69,4% pour l'iris Guynemer), contre 62,6% pour la moyenne des QPV et 50,3% pour Strasbourg.

Le Neuhof se démarque par un nombre élevé de familles monoparentales (35,4%) et de familles de 4 enfants ou plus (12,4%, soit le taux le plus élevé de tous les QPV).

Pour la Meinau ces chiffres sont de 27.3% et 7.2%. La moyenne des QPV est de 7.2% alors que la moyenne de la ville s'élève à 3.6%

La part des allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) est de 10,6% au Neuhof et de 9,8% pour la Meinau. Au Neuhof, 36,90% des allocataires CAF voient leurs revenus constitués à 100% des prestations sociales (25,9% à la Meinau).

³ Ce croisement se base sur 3 sources complémentaires: indicateurs chiffrés Etat/ CUS/ partenaires territoriaux, feuilles de route territoriales 2014 des directions de proximité et diagnostics qualitatifs transversaux des 13 QPV de Strasbourg réalisé à l'été 2014

⁴ Étude sur les parcours, pratiques et usages des habitants du nouveau parc privé au Neuhof/ Étude CUS – ORIV 2012-2013

Les acteurs de l'éducation relèvent de nombreuses situations de décrochage scolaire. Les savoirs de base (lecture, écriture, calcul) ne sont pas acquis pour une grande part des élèves, ce qui pénalise ensuite leurs parcours scolaire puis professionnel.

Renouvellement urbain et cadre de vie

La rénovation urbaine s'est accompagnée de la desserte par le tramway du Neuhof, permettant un désenclavement « physique », mais aussi « symbolique » du quartier.

Cependant, une extension de la ligne jusqu'au Neuhof-Village serait un atout à terme pour les habitants résidant en cœur de quartier, non desservis aujourd'hui par un transport en commun en site propre. L'extension du tramway permettrait de requalifier l'allée Reuss et de conforter les centralités créées dans le périmètre du QPV.

Les habitants de la Meinau, moins bien desservis que les habitants du Neuhof par le tramway, expriment le besoin d'une desserte en TCSP et d'une meilleure connexion avec le Neuhof ou le Baggersee et les lignes de tramway existantes A, C et E.

La couverture en commerces et services de proximité est plutôt satisfaisante, avec cependant un point de vigilance sur la qualité et la diversité de l'offre proposée.

Certaines cellules commerciales des bailleurs, en particulier à la Meinau, sont vacantes ou dégradées, ce qui a tendance à fragiliser l'activité commerciale. Envisager une stratégie d'occupation ou de reconversion serait nécessaire.

L'offre de logements s'est particulièrement diversifiée ces dernières années.

Mais l'ensemble des acteurs de l'habitat s'accordent à dire que l'offre de logements à très bas loyers pour les ménages à très faibles revenus est insuffisante à l'échelle de l'agglomération.

17,10 % des ménages résidant au Neuhof ont fait appel au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) ou à une aide pour l'énergie, soit le taux le plus élevé de tous les QPV (8,5% pour la Meinau).

La part des 15 ans ou plus non scolarisés sans diplôme s'élève à 66,50% au Neuhof, (taux le plus élevé de tous les QPV), et à 50% à la Meinau.

Seuls 3,3% des 15 ans ou plus sont titulaires d'un diplôme équivalent à bac + 2 au Neuhof, et 5% à la Meinau.

Les écoles de la Meinau et Fischart (Meinau) présentent un nombre important de demandes de départ (respectivement 121 et 113, ce qui les classent en 1^{ère} et 2^{ème} position en termes de dérogations pour les écoles en QPV).

A Meinau-Canardière, 5,3% de la population seulement vit à moins de 500 m d'un TCSP⁵ ou d'une station (contre 66,9% seulement pour la moyenne strasbourgeoise).

Pour Neuhof-cités, c'est 84,7% de la population qui vit à moins de 500 m d'un TCSP ou d'une station.

Dans les deux quartiers, un actif sur 2 se déplace en voiture pour aller au travail et environ 34% des actifs se déplacent en transports en commun (contre 26,3% seulement pour la moyenne strasbourgeoise).

A la Meinau, 59,8% des habitants du quartier bénéficient à moins de 600 mètres de leur domicile des 7 types de commerces dits « de proximité »⁶.

Au Neuhof, l'indicateur doit être actualisé mais la rénovation urbaine a engendré de nombreux investissements dans ce sens : Leclerc express, nouveau centre commercial avenue du Neuhof, etc.

En 2013, Neuhof Cités compte 3985 logements sociaux (RPLS 2013). Les données à l'iris 2010 indiquaient le plus fort taux de logement sociaux des Iris/ QPV (86,8%).

En 2013, Meinau Canardière compte 2249 logements sociaux (RPLS 2013). Les données à l'iris 2010 donnent une part des logements sociaux équivalente à 69,10%.

⁵ TCSP : Transport Collectif en Site Propre

⁶ Boulangerie, tabac-presse, supérette, école, pharmacie, médecin, poste

⁷ Taux de chômage au sens du recensement de la population, c'est-à-dire les personnes de 15 ans et plus se déclarant chômeurs, inscrits ou non à Pôle emploi, sauf si elles se sont déclarées ni en emploi, ni en chômage, mais recherchant tout de même un emploi.

L'image du Neuhof a longtemps été marquée, par les actes de vandalisme et de délinquance (voitures brûlées, squats, drogue, rodéos), mis régulièrement en exergue par les couvertures médiatiques.

Les habitants notent cependant une amélioration sensible de l'image des deux quartiers par rapport aux années 2000.

Un collectif d'habitants a d'ailleurs créé un blog pour contribuer à faire évoluer cette image au Neuhof, et à la Meinau, la qualité du dialogue inter-culturel est un véritable atout.

L'attachement des habitants de la Meinau à leur quartier est un atout sur lequel il faudra s'appuyer sur le long terme, en renforçant notamment les commerces et services indispensables à leur quotidien.

Le turn over dans les logements est plus marqué au Neuhof qu'à la Meinau.

Accès à l'emploi et dynamique économique

Le niveau de chômage s'explique par différents facteurs : niveau de qualification insuffisant, échec scolaire persistant (absentéisme, fort décrochage scolaire...), faible mobilité des demandeurs d'emploi, difficulté de conciliation d'un emploi avec une garde d'enfants, et une conjoncture défavorable.

De plus, la plupart des entreprises interrogées dans le cadre de l'enquête sur la diversification fonctionnelle menée par l'ORIV et la CUS au printemps 2014 éprouvent des difficultés à identifier les profils qu'elles recherchent au sein des ZUS/QPV.

La proximité des très nombreuses entreprises du Port du Rhin et de la plaine des Bouchers est un atout majeur pour l'insertion professionnelle, des jeunes publics notamment. Le Contrat de Ville devra s'appuyer sur ce levier.

Au Neuhof, la Zone franche urbaine a permis la venue de nouveaux acteurs économiques et commerces, ainsi que des investissements privés.

L'impact sur l'emploi est, comme pour l'ensemble des ZFU à l'échelle nationale, beaucoup plus difficile à évaluer et se mesure sur le long terme.

En effet, l'amélioration du taux de chômage dans les quartiers est dépendant d'un ensemble de facteurs et la dynamique d'implantation d'activités économiques n'est qu'un de ces facteurs.

Au Neuhof, la part des locataires est la 2^{ème} plus élevée de tous les QPV (93,70%) ; elle s'élève à 88,9% pour la Meinau.

Les deux quartiers sont classés en Zone de sécurité prioritaire (ZSP) depuis 2012 pour le Neuhof et depuis 2013 pour la Meinau.

Les chiffres de la délinquance ont très nettement diminué depuis une dizaine d'années. Ils restent aujourd'hui toutefois plus élevés que dans les autres QPV : 63 actes pour 1 000 habitants ont été dénombrés en 2013, pour le sous-secteur police « Aviateurs » au Neuhof (le taux le plus élevé après le centre-ville et le quartier de la gare).

A la Meinau, un peu plus d'un ménage sur 2 réside dans son logement depuis 10 ans ou plus tandis qu'au Neuhof, cette part s'élève seulement à 41,4%.

La part des ménages installés depuis moins de 2 ans s'élève seulement à 6,6% à la Meinau contre 11,3% pour Neuhof-cités.

Le taux de chômage⁷ des 15/24 ans est particulièrement marqué à Neuhof-cités : 47,2%, soit le 2^{ème} taux le plus élevé après le QPV Port du Rhin.

Cette part s'élève à 38,1% pour les 15/64 ans et dans l'iris Hautefort, ce taux s'élève même à 50%.

A la Meinau-Canardière, 42,2% des jeunes de 15/24 ans et 29,6% des 15/64 ans sont au chômage.

505 établissements économiques sont implantés au Neuhof (nombre le plus élevé après Hautepierre) et 187 à la Meinau (INSEE, répertoire SIRENE 2014).

Entre 2006 et 2013, 60 000 m² de locaux d'activités ont été créés dans le périmètre de la ZFU.

Environ 1000 emplois ont été créés ou implantés dans cette même période et ce même périmètre.

(cf. *Rapport d'analyse CUS « L'impact des opérations de diversification fonctionnelle sur les territoires en rénovation urbaine – l'exemple du Neuhof et de Hautepierre à Strasbourg – juillet 2014 »*)

Santé

Les deux quartiers ont vu ces dernières années la création et la réhabilitation d'équipements de santé : CMS Canardière (point dentiste), Maison urbaine de santé au Neuhof.

Cependant, les chiffres relatifs à la santé sont particulièrement alarmants pour certains groupes scolaires. Cela montre, d'une part, un manque de moyens des familles pour une prise en charge des soins et plus généralement, un accès difficile aux droits et aux structures médicales.

Le secteur du Polygone est particulièrement touché par les problématiques liées à la santé, notamment l'obésité infantile.

Au Neuhof 29,8% des habitants sont bénéficiaires de la CMUC (18,5% pour la Meinau et 9,2% pour la moyenne Strasbourg).

Le surpoids touche 20% des élèves de l'école Ziegelwasser et 15% pour Guynemer (Neuhof). Seuls 22% des enfants sont indemnes de caries dentaires au groupe scolaire Reuss (QPV Neuhof).

La Meinau est moins touchée avec cependant 14% des élèves en surpoids dans le groupe scolaire Fischart.

LISTE DES EQUIPEMENTS DU TERRITOIRE VECU

Meinau-Canardière

Adresse	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
17 rue Schulmeister	Bureau de Police	prévention, sécurité	X	
49 rue de la Canardière	Centre médico-social et multi-accueil	social	X	
rue du Baggersee	Centre d'éducation		X	
16 rue du Poitou	Collège Lezay-Marnésia	enseignement	X	
1 rue de Champagne	Crèche parentale « La Chenille »	petite enfance	X	
49 avenue de Normandie	Habitat – agence Meinau	social	X	
59 avenue de Normandie	Ecole élémentaire de la Canardière	enseignement	X	
62 route de la Meinau	Ecole élémentaire de la Meinau	enseignement	X	
8 rue de Provence	Ecole élémentaire Jean Fischart	enseignement	X	
12 avenue de Normandie	Ecole maternelle de la Canardière	enseignement	X	
68 route de la Meinau	Ecole maternelle de la Meinau	enseignement	X	
8 rue de Provence	Ecole maternelle Jean Fischart	enseignement	X	
24 rue du Poitou	Ecole maternelle Lezay-Marnésia	enseignement	X	
2 place de l'Île-de-France	Eglise et presbytère catholique Saint-Vincent-de-Paul	religieux	X	
5 rue Engelhardt	Eglise Saint-Amand	religieux		X
8 rue de Provence	Gymnase Jean-Fischart	sportif	X	
14 rue de Champagne	Jardin d'enfants « Play Groupe »	petite enfance	X	
55 rue de la Canardière	Jardin d'enfants halte garderie - crèche	petite enfance	X	
10 avenue de Normandie	L.A.P.E	social	X	
37 rue de la Canardière	La Poste	administratif		X
5 rue de Champagne	Ludothèque	culturel	X	
17 rue Schulmeister	Mairie de quartier – bureau de l'Adjoint de quartier	administratif	X	
44 rue de la Canardière	Maison de retraite « Le Kachelofe »	social	X	
53 rue de la Canardière	Multi-accueil enfance	petite enfance	X	
1 rue de Bourgogne	Pôle Sud – Médiathèque – CSC	socio-culturel	X	
36 rue du Languedoc	Salle de sport Jean-Nicolas	sportif		X
12 rue de l'Extenwoerth	Stade de la Meinau	sportif		X
34 rue du Languedoc	Synagogue	religieux		X

Neuhof-cités

Adresse	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
1 rue Maryse Bastié	ABRAPA - accueil de jour	social	X	
24 rue Mâcon	ADOMA	social	X	
	Aérodrome du Polygone	sportif		X
rue de la Faisanderie	Agence Eu-Lisa			X
23 allée David Goldschmidt	Alsatia	sportif		X
1 rue des Canonniers	Ancien hôpital militaire Lyautey	Hébergement d'urgence	X	
2 rue du Bauerngrund	Association omnisports La Populaire	sportif		X
165 avenue du Neuhof	Bureau de l'Adjoint de quartier / Maison Reuss	administratif		X
8 rue Jean Mermoz	Bureau de Police	prévention, sécurité	X	
8 rue des Jésuites	Caritas	social		X
133 rue de la Ganzau	Centre d'accueil pour adultes handicapés mentaux (CAAHM)	santé		X
116 rue de la Ganzau	Centre d'aide par le travail ESSOR	social		X
1 rue des Corps de Garde	Centre de formation professionnelle pour adultes (AFPA)	enseignement		X
74 chemin du Schulzenfeld	Centre de loisirs et de la jeunesse	culturel		X
16 rue de l'Indre	Centre médico-social	social	X	
rue de Châteauroux	Centre médico-social (antenne Polygone)	social	X	
allée Reuss	Chalet des mères	social	X	
2 rue Schrag	CMP Pinel (centre de jour)	santé	X	
71 rue des Jésuites	Collège du Stockfeld	enseignement		X
16 rue Louis Braille	Collège Solignac	enseignement	X	
19 allée Jacqueline Auriol	CSC Neuhof – antenne Jacqueline Auriol	socio-culturel	X	
8 rue Georges Epstein	CSC Neuhof – antenne Klebsau	socio-culturel	X	
50 rue de la Klebsau	CUS Habitat – agence Neuhof	social	X	
6 rue Welsch	Ecole élémentaires Neuhof	enseignement		X
11 rue d'Argenton	Ecole élémentaire Guynemer 1	enseignement	X	
16 rue de Châteauroux	Ecole élémentaire Guynemer 2	enseignement	X	
58 – 60 allée Reuss	Ecole élémentaire Reuss	enseignement	X	

7 rue Roland Garros	Ecole maternelle Ariane Icare	enseignement	X	
5 rue de Gribeauval	Ecole maternelle Canonniers	enseignement	X	
2 rue Welsch	Ecole maternelle Neuhof A	enseignement		X
34 route d'Altenheim	Ecole maternelle Neuhof B	enseignement		X
62 allée Reuss	Ecole maternelle Reuss	enseignement	X	
4 rue de l'Indre	Eglise catholique Saint-Christophe	religieux	X	
8 rue Welsch	Eglise catholique Saint-Ignace	religieux		X
36 route d'Altenheim	Eglise protestante	religieux		X
16 rue du Cdt François	Eglise protestante La Résurrection	religieux	X	
8 rue du Moulin à Porcelaine	EHPAD Laury Munsch	social	X	
9 rue des Ifs	EHPAD Stéphanie	social		X
2 rue du Wickenfeld	ERPD	enseignement		X
4 impasse Kiefer	Espace culturel Django Reinhardt - Médiathèque	culturel		X
207 rue de la Ganzau	Ferme Educative de la Ganzau	administratif		X
44 rue Stéphanie	Foyer départemental de l'enfance	enfance		X
15 chemin du Kammerhof	Foyer Saint- Ignace	socio-culturel		X
3 – 5 rue de Bergerac	Groupe scolaire Ziegelwasser et CSC Neuhof - espace Ziegel	enseignement	X	
1 rue du Lorient	Groupe scolaire Stockfeld	enseignement		X
71 rue des Jésuites	Gymnase collège du Stockfeld	sportif		X
11 rue d'Argenton	Gymnase Guynemer et logement	sportif	X	
allée Reuss	Gymnases Reuss	sportif	X	
14 rue Solignac	Habitation Moderne (pôle de proximité)	social		X
21 rue des Canonniers	Halte-garderie « Halt'Jeux »	petite enfance	X	
116 rue de la Ganzau	Institut médico-éducatif « Les Iris »	santé		X
118 rue de la Ganzau	Institut médico-professionnel La Ganzau	santé		X
1 rue de Neuvic	Institut universitaire de formation des maîtres	enseignement	X	
3 rue Roland Garros	L.A.P.E. "La Passerelle"	social	X	
3 rue de Hautefort	La Poste	administratif	X	

4 rue Richshoffer	La Poste	administratif		X
24 rue des Guitaristes	Lieu de culte évangélique du Polygone	religieux	X	
5 rue Lyautey	Lieu de culte musulman	religieux	X	
4 rue Ingold	Ludothèque	culturel	X	
46 rue de l'Aéropostale	Lupovino	socio-culturel	X	
165A avenue du Neuhof	Mairie de quartier	administratif	X	
129 rue de la Ganzau	Maison d'accueil spécialisée	santé		X
7 rue de Clairvivre	Maison de la petite enfance du Neuhof	petite enfance	X	
19 allée Jacqueline Auriol	MIDE	social	X	
2 allée David Goldschmidt	Maison des aînés	social		X
80 avenue du Neuhof	Maison des Sœurs de la Croix	religieux		X
2A rue Brantôme	Maison urbaine de santé	santé	X	
21B avenue du Neuhof	Mission Locale Pour l'Emploi – antenne Sud	social	X	
83 route d'Altenheim	Foyer protestant pour enfants	social		X
1 rue de la Kibitzenau	Piscine de la Kibitzenau	sportif		X
18 rue Welsch	Résidence ADOMA	social		X
10 rue Thiviers	Restaurant-garderie « La Clé des Champs »	petite enfance	X	
Rue Richshoffer	RPA Richshoffer	social		X
rue Lyautey	Salle des fêtes	culturel	X	
7 rue des Eyzies	Scoprobat	social	X	
rue Klebsau	Stade Michel Walter	sportif	X	